

11/07/2019



Cette Newsletter contient des informations sur les principales nouveautés et modifications qui ont été apportées dans l'application en ligne CABRIO.

Les nouveautés résultent de la **législation anti-blanchiment**, qui vous impose de communiquer certaines informations à la FSMA. **Cette législation est à l'origine de plusieurs changements qui requièrent une action de votre part en tant qu'intermédiaire ou en tant que prêteur.**

Les modifications concernent la mention des **formations de recyclage** dans l'application en ligne. Cette mention est désormais centralisée, pour tous les statuts, dans la rubrique « Recyclage ». Il est en outre possible, à partir de maintenant, de mentionner des formations suivies auprès d'organismes de formations accrédités pour l'intermédiation en crédit. Il sera également plus facile de trier, de filtrer et de rechercher les formations mentionnées. La FSMA espère que ces modifications accroîtront encore la convivialité de l'application.

[Lire plus dans notre Newsletter ...](#)

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/news/newsletter-nouveautes-et-modifications-dans-lapplication-en-ligne-cabrio-la-legislation-anti>